

Ce numéro contient 24 pages

21e ANNÉE

Lundi, 26 octobre 1903

VOL. XLII, No 17

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Au cimetière : la fête des morts. — IV Correspondance romaine. — V Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père le Pape Pie X. — VI La journée du pape Pie X. — VII Autel dit " des morts ".

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 novembre

Commémoration des morts (1) et premier vendredi du mois.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 8 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennités des titulaires de Saint-Hubert et de Saint-Charles (Montréal, Joliette et Lachenaie).

DIOCÈSE D'OTTAWA — Solennité du titulaire de Saint-Malachie (Mayo).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Charles.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennités des titulaires de Saint-Charles (Mastigoche).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennités des titulaires de Saint-Malachie (Melbourne) et de celui de Saint-Charles (Garthbay).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Malachie (Ormstown).
J. S.

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner, outre 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour, une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

AU CIMETIERE

La fête des morts

TOUS les catholiques de la ville et de la banlieue sont invités à se rendre au cimetière de la montagne, dimanche le premier novembre, à 3 heures de l'après-midi, pour y prier avec le clergé en faveur des fidèles trépassés.

Deux allocutions seront prononcées : l'une en français, par un Père Franciscain : l'autre en anglais, par M. l'abbé J.-P. Kiernan, curé de Saint-Michel.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 7 octobre 1903.

La parole est au pape.

Cette encyclique que l'on attendait avec une vive impatience, a été publiée à la date du 4 octobre, deux mois après l'élection de Pie X. Elle commence par ces mots : *Ex supremi apostolatus cathedra*, et a été donnée simultanément dans l'original latin et dans une traduction italienne faite par le Vatican, et par conséquent officielle. Cette encyclique est écrite d'un latin clair, coulant, facile à lire. Elle rappelle la belle langue ecclésiastique de Benoit XIV.

— Ceci est pour la forme. Pour le fond, l'encyclique commente cette parole : *Instaurare omnia in Christo. Restaurer tout dans le Christ.* Et la pensée que l'on peut donner comme dominante est celle-ci : il faut non point parler, mais agir ; et cette action doit être dirigée uniquement dans le but de refaire la société chrétienne dans le Christ. Quand Jésus-Christ sera à la base de la famille et de la société,

quand il en sera le couronnement, quand les actes de la famille et de la société s'inspireront de ce principe vivificateur, alors tous les problèmes qui nous travaillent recevront leur solution, toutes les difficultés s'aplaniront d'elles-mêmes. Il faut donc prendre la vie chrétienne par sa base, et le but sera atteint. C'est, on le voit, une encyclique du genre absolument religieux. La politique n'y entre pas ; ou mieux, elle y est en ceci que les problèmes qu'elle pose ne seront résolus que lorsque la famille et la société seront chrétiennes, et que nous tous devons contribuer dans la mesure de nos forces à rendre chrétiennes la famille et la société.

— Mais il y a un passage de l'encyclique dont il convient de dire un mot, parce qu'il reflète une pensée qui a déjà bien des fois traversé l'esprit de ceux qui réfléchissent et relient le présent à l'avenir. Le pape se demande d'où vient cette levée générale de boucliers contre Dieu et son Christ.

« Il y a lieu de craindre », dit-il, qu'une pareille perversité ne soit autre chose qu'un essai et peut-être le commencement des maux qui sont réservés aux derniers temps, et que ne soit déjà dans le monde ce *filz de perdition*, dont parle l'apôtre ». Pie X voit dans cette entreprise générale contre l'Eglise le caractère propre de l'Antechrist : « l'homme lui-même qui, par une témérité sans bornes s'est mis à la place de Dieu, s'élevant au-dessus de tout ce qui s'appelle Dieu. » On ne peut n'être point frappé de ces idées qui germaient déjà dans la pensée de beaucoup et qui tombent maintenant des lèvres de Pie X. L'antechrist ne s'improvisera pas, il viendra à son heure quand la société sera mûre pour le recevoir, sataniquement organisée pour remettre entre ses mains tout son pouvoir. Et il semble bien que cette préparation s'accomplisse sous nos yeux avec une rapidité, une intensité qu'on aurait pu prévoir il y a une vingtaine d'années.

— Cette encyclique est donc avant tout religieuse. C'est bien là le caractère des enseignements de Pie X. Eminemment religieuse était son allocution aux anciens élèves du Séminaire français, qui semble-

rait comme une préface à ce document. Le jour même où le pape la publiait, il recevait 15,000 Romains du Transtévère dans le *Cortile della pigna*. Que leur dit-il ? Il leur fit l'homélie du dimanche comme un curé la ferait à son prône, un évêque à son peuple. Il leur commenta l'évangile du jour, celui du paralytique couché dans son lit, apporté devant le Seigneur qui lui remet ses péchés et le guérit. Ce paralytique, c'est la société, c'est nous-mêmes ; il faut aller à Jésus et c'est auprès de lui seul que nous trouverons le remède à nos maladies et le soulagement de nos maux.

-- Mais Pie X est orateur, sa voix forte et puissante se faisait entendre jusqu'au bout de la vaste cour ; et tout le monde a pu goûter ces paroles qui, tombant d'un cœur plein de Dieu, allaient directement à tous les cœurs.

— La presse a été un peu désillusionnée. Les militairesnes ou hal-tent que plaies et bosses ; les journalistes, que des nouvelles politiques — les seules qui assurent un débit à leur famille, mettent en mouvement les chancelleries, agitent ce monde factice au milieu duquel ils vivent et qui leur semble une réalité. Cette encyclique les a décontenancés ; pas la moindre nouvelle sensationnelle à mettre sous la dent, pas moyen de gloser ces paroles pour en faire sortir les idées de derrière la tête de Pie X. Toute fois l'appréciation des journaux a été en général bienveillante, quoique déçue.

— Il y a cependant quelques ombres. Un journal, la *Tribuna*, dont la plupart des rédacteurs, s'ils ont reçu jadis le baptême, l'ont depuis longtemps oublié, et dont les autres n'ont pas eu le bonheur de le recevoir, a imprimée cette phrase : « Il nous semble, disait cette feuille, grand organe juif de Rome, que Pie X n'a pas eu une vision claire de cette foi qu'il invoque ». La *Tribuna* donnant des leçons de foi catholique au pape et prétendant lui apprendre le catéchisme, est une trouvaille qui ne pouvait point rester inconnue.

DON ALESSANDRO.

LETTRE ENCYCLIQUE
DE
NOTRE TRES SAINT-PERE LE PAPE PIE X

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES,
ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES,
QUI SONT EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE
APOSTOLIQUE

(Les sous-titres ne sont pas dans le texte ; ils ont été ajoutés pour
en faciliter la lecture)

PIE X PAPE

Vénérables frères,

Salut et bénédiction apostolique.

AU moment de vous adresser pour la première fois la parole, du haut de cette chaire apostolique où Nous avons été élevé par un impénétrable conseil de Dieu, il est inutile de vous rappeler avec quelles larmes et quelles ardentes prières Nous sommes efforcé de détourner de Nous la charge si lourde du Pontificat suprême. Il Nous semble pouvoir, malgré la disproportion absolue des mérites, Nous approprier les plaintes de saint Anselme, quand, en dépit de ses oppositions et de ses répugnances, il se vit contraint d'accepter l'honneur de l'épiscopat. Les témoignages de tristesse qu'il donna alors, Nous pouvons les produire à Notre tour, pour montrer dans quelles dispositions d'âme et de volonté Nous avons accepté la mission si redoutable de pasteur du troupeau de Jésus-Christ.

Les larmes de mes yeux m'en sont témoin, écrivait-il, (1)

(1) Epp., I, III, ép. 1.

ainsi que les cris et, pour ainsi dire, les rugissements que poussait mon cœur dans son angoisse profonde. Ils furent tels que je ne me souviens pas d'en avoir laissé échapper de semblables en aucune douleur, avant le jour où cette calamité de l'archevêché de Cantorbéry vint fondre sur moi. Ils n'ont pu l'ignorer ceux qui, ce jour-là, virent de près mon visage. Plus semblable à un cadavre qu'à un homme vivant, j'étais pâle de consternation et de douleur. A cette élection ou plutôt, à cette violence, j'ai résisté jusqu'ici, je le dis en vérité, autant qu'il m'a été possible. Mais maintenant, bon gré mal gré, me voici contraint de reconnaître de plus en plus clairement que les desseins de Dieu sont contraires à mes efforts, de telle sorte que nul moyen ne me reste d'y échapper. Vaincu, moins par la violence des hommes que par celle de Dieu, contre qui nulle prudence ne saurait prévaloir, après avoir fait tous les efforts en mon pouvoir, pour que ce calice s'éloigne de moi sans que je le boive, je ne vois d'autre détermination à prendre que celle de renoncer à mon sens propre, à ma volonté et de m'en remettre entièrement au jugement et à la volonté de Dieu.

Éloge de Léon XIII

Certes, Nous non plus ne manquions pas de nombreux et sérieux motifs de Nous dérober au fardeau. Sans compter qu'en raison de Notre petitesse, Nous ne pouvions, à aucun titre, Nous estimer digne des honneurs du Pontificat, comment ne pas Nous sentir profondément ému en Nous voyant choisi pour succéder à celui qui, durant les vingt-six ans, ou peu s'en faut, qu'il gouverna l'Eglise avec une sagesse consommée, fit paraître une telle vigueur d'esprit et de si insignes vertus qu'il s'imposa à l'admiration des adversaires eux-mêmes, et, par l'éclat de ses œuvres, immortalisa sa mémoire ?

Les conditions présentes de l'humanité

En outre, et pour passer sous silence bien d'autres raisons, Nous éprouvions une sorte de terreur à considérer les condi-

tions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment, bien plus que par le passé, la société humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour et la rongant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ? Cette maladie, vénérés frères, vous la connaissez : c'est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie ; et rien, sans nul doute, qui mène plus sûrement à la ruine, selon cette parole du prophète : *Voici que ceux qui s'éloignent de vous périront* (2). A un si grand mal, Nous comprenions qu'il Nous appartenait, en vertu de la charge pontificale à Nous confiée, de porter remède ; Nous estimions qu'à Nous s'adressait cet ordre de Dieu : *Voici qu'aujourd'hui je t'établis sur les nations et les royaumes pour arracher et pour détruire, pour édifier et pour planter* (3). Mais pleinement conscient de Notre faiblesse, Nous redoutions d'assumer une œuvre hérissée de tant de difficultés et qui, pourtant, n'admet pas de délais.

But unique de Pie X

Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en *Celui qui nous conforte* ; et mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que Notre but unique dans l'exercice du suprême pontificat, est de *tout restaurer dans le Christ*, (4) afin que *le Christ soit tout et en tout* (5). Il s'en trouvera, sans doute qui, appliquant aux choses divines la courte mesure des choses humaines, chercheront à scruter Nos pensées intimes et à les tourner à leurs vues terrestres et à leurs intérêts de parti. Pour couper court à ces vaines tentatives, Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être, et qu'avec le secours divin, Nous ne

(2) Ps. LXXII, 27.

(3) Jérem., I, 10.

(4) Ephes., I, 10.

(5) Coloss., III, 11.

serons rien autre chose, au milieu des sociétés humaines, que le ministre de Dieu qui Nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts, leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi si l'on Nous demande une devise, traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : *Restaurer toutes choses dans le Christ.*

Voulant donc entreprendre et poursuivre cette grande œuvre, vénérables frères, ce qui redouble notre ardeur, c'est la certitude que vous Nous y serez de vaillants auxiliaires. Si Nous en doutions, nous semblerions vous tenir, et bien à tort, pour mal informés ou indifférents en face de la guerre impie qui a été soulevée et qui va se poursuivant presque partout contre Dieu. De nos jours, il n'est que trop vrai, *les nations ont frémi et les peuples ont médité des projets insensés* (6) contre leur Créateur, et presque commun est devenu ce cri de ses ennemis : *Retirez-vous de nous* (7). De là, en la plupart, un rejet total de tout respect de Dieu. De là, des habitudes de vie, tant privée que publique, où nul compte n'est tenu de sa souveraineté. Bien plus, il n'est effort ni artifice que l'on ne mette en œuvre pour abolir entièrement son souvenir et jusqu'à sa notion.

Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement *le fils de perdition* dont parle l'Apôtre (8) n'ait déjà fait son avènement parmi nous. Si grande est l'audace et si grande la rage avec lesquelles on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend d'un effort obstiné à anéantir tout rapport de l'homme avec la divinité ! En revanche, et c'est là, au dire du même apôtre, le caractère propre de l'*antéchrist*, l'homme, avec

(6) Ps. II-1.

(7) Job., XXI-14.

(8) II Thess., II, 3.

une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur, en s'élevant au-dessus de *tout ce qui porte le nom de Dieu*. C'est à tel point qu'impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. *Il siège dans le temple de Dieu où il se montre comme s'il était Dieu lui-même* (9).

Espérons en Dieu mais aussi agissons

Quelle sera l'issue de ce combat livré à Dieu par de faibles mortels, nul esprit sensé ne le peut mettre en doute. Il est loisible assurément à l'homme qui veut abuser de sa liberté de violer les droits et l'autorité suprême du Créateur ; mais au Créateur reste toujours la victoire. Et ce n'est pas encore assez dire : la ruine plane de plus en plus sur l'homme justement quand il se dresse plus audacieux dans l'espoir du triomphe. C'est de quoi Dieu lui-même nous avertit dans les Saintes Ecritures. *Il ferme les yeux, disent-elles, sur les péchés des hommes* (10) comme oublieux de sa puissance et de sa majesté ; mais bientôt, après ce semblant de recul, *se réveillant ainsi qu'un homme dont l'ivresse grandit la force* (11), *il brise la tête de ses ennemis* (12) ; afin que tous sachent que *le roi de toute la terre, c'est Dieu* (13) et que les peuples comprennent qu'ils ne sont que des hommes (14). Tout cela, vénérables frères, Nous le tenons d'une foi certaine et Nous l'attendons.

Mais cette confiance ne nous dispense pas, pour ce qui dépend de nous, de hâter l'œuvre divine, non seulement par une

(9) Thess., II, 2.

(10) Sap., XI, 24.

(11) Ps. LXXVII, 65.

(12) Ib. LXVII, 22.

(13) Ps. XLVI, 8.

(14) Ib. IX, 20.

prière persévérante : *Levez-vous, Seigneur, et ne permettez pas que l'homme se prévale de sa force* (15) ; mais encore, et c'est ce qui importe le plus, par la parole et par les œuvres, au grand jour, en affirmant et en revendiquant pour Dieu la plénitude de son domaine sur les hommes et sur toute créature, de sorte que ses droits et son pouvoir de commander soient reconnus par tous avec respect et pratiquement respectés.

Le parti de Dieu

Accomplir ces devoirs n'est pas seulement obéir aux lois de la nature, c'est travailler aussi à l'avantage du genre humain. Qui pourrait, en effet, vénérables frères, ne pas sentir son âme saisie de crainte et de tristesse à voir la plupart des hommes, tandis qu'on exalte par ailleurs et à juste titre les progrès de la civilisation, se déchaîner avec un tel acharnement les uns contre les autres, qu'on dirait un combat de tous contre tous ? Sans doute, le désir de la paix est dans tous les cœurs, et il n'est personne qui ne l'appelle de tous ses vœux. Mais cette paix, insensé qui la cherche en-dehors de Dieu ; car chasser Dieu, c'est bannir la justice, et la justice écartée, toute espérance de paix devient une chimère. *La paix est l'œuvre de la justice* (16). Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la *tranquillité de l'ordre*, s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de l'ordre. Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir ; c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique.

(15) Ps. ix, 19.

(16) Is., xxxii, 17.

Il faut ramener les hommes au Christ et à l'Eglise

Toutefois, vénérables frères, ce retour des nations au respect de la majesté et de la souveraineté divine, quelques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le réaliser, n'advientra que par Jésus-Christ. L'apôtre, en effet, nous avertit que *personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé et qui est le Christ Jésus* (17). C'est lui seul, que le Père a sanctifié et envoyé dans ce monde (18), *splendeur du Père et figure de sa substance* (19), vrai Dieu et vrai homme, sans lequel nul ne peut connaître Dieu comme il faut, car *personne n'a connu le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler* (20). D'où il suit que tout restaurer dans le Christ et ramener les hommes à l'obéissance divine, sont une seule et même chose. Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous Nos efforts, c'est de ramener le genre humain à l'empire du Christ. Cela fait, l'homme se trouvera, par là même, ramené à Dieu. Non pas, voulons-Nous dire, un Dieu inerte et insoucieux des choses humaines comme les *matérialistes* l'ont forgé dans leurs folles rêveries ; mais un Dieu vivant et vrai en trois personnes dans l'unité de nature, auteur du monde, étendant à toutes choses son infinie Providence, enfin législateur très juste qui punit les coupables et assure aux vertus leur récompense.

Or, où est la voie qui nous donne accès auprès de Jésus-Christ ? Elle est sous nos yeux. C'est l'Eglise. Saint Jean Chrysostome nous le dit avec raison : *L'Eglise est ton espérance, l'Eglise est ton salut, l'Eglise est ton refuge* (21). C'est pour cela que le Christ l'a établie après l'avoir acquise au prix de son sang, pour cela qu'il lui a confié sa doctrine et les pré-

(17) I Cor., III, 11.

(18) Ioa., x, 36.

(19) Hebr., I, 3.

(20) Matth., XI, 27.

(21) Hom., *De capto Eutropis*, n. 6.

ceptes de sa loi, lui prodiguant en même temps les trésors de la grâce divine pour la sanctification et le salut des hommes.

Vous voyez donc, vénérables frères, quelle œuvre nous est confiée à Nous et à vous. Il s'agit de ramener les sociétés humaines, égarées loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de l'Eglise ; l'Eglise à son tour les soumettra au Christ et le Christ à Dieu. Que s'il Nous est donné, par la grâce divine, d'accomplir cette œuvre, Nous aurons la joie de voir l'iniquité faire place à la justice, et nous serons heureux d'entendre *une grande voix disant du haut des cieux : maintenant c'est le salut et la vertu et le royaume de notre Dieu et la puissance de son Christ* (22). Toutefois pour que le résultat réponde à nos vœux, il faut, par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre aux temps où nous vivons et par laquelle l'homme se substitue à Dieu ; rétablir dans leur ancienne dignité les lois très saintes et les conseils de l'Évangile ; proclamer hautement les vérités enseignées par l'Eglise sur la sainteté du mariage, sur l'éducation de l'enfance, sur la possession et l'usage des biens temporels, sur les devoirs de ceux qui administrent la chose publique ; rétablir enfin le juste équilibre envers les diverses classes de la société selon les lois et les institutions chrétiennes.

Appel aux évêques

Tels sont les principes que pour obéir à sa divine volonté Nous Nous proposons d'appliquer durant tout le cours de Notre pontificat et avec toute l'énergie de Notre âme. Votre rôle à vous, vénérables frères, sera de nous seconder par votre sainteté, votre science, votre expérience et surtout votre zèle pour la gloire de Dieu, *ne visant à rien autre qu'à former en tous Jésus-Christ.*

(22) Apoc., XII, 10.

Formation du clergé

Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé ? Il semble superflu de les indiquer tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui par le devoir de leur vocation sont destinés à le former dans les autres. Nous voulons parler des prêtres, vénérables frères, car tous ceux qui sont honorés du sacerdoce, doivent savoir qu'ils ont parmi les peuples, avec lesquels ils vivent, la même mission que Paul attestait avoir reçue quand il prononçait ces tendres paroles : *Mes petits enfants que j'engendre de nouveau jusqu'à ce que le Christ se forme en vous* (23). Or, comment pourront-ils accomplir un tel devoir, s'ils ne sont d'abord eux-mêmes revêtus du Christ ? et revêtus jusqu'à pouvoir dire avec l'apôtre : *Je vis, non plus en moi, mais le Christ vit en moi* (24). *Pour moi, le Christ est ma vie* (25).

Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à l'état de l'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ (26), cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela *un autre Christ*, non seulement parce qu'il participe aux pouvoirs de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et, par là, *reproduire en soi son image*.

S'il en est ainsi, vénérables frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté ! Il n'est affaire qui ne doivent céder le pas à celle-ci. Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos séminaires pour y introduire un tel ordre et leur assurer un tel gouvernement, qu'on y voie fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des

(23) Gal., iv, 19.

(24) Hebr., II, 20.

(25) Philip., I, 21.

(26) Ephes., iv, 3.

mœurs. Faites du séminaire les délices de votre cœur et ne négligez rien de tout ce que le concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution. Quand le temps sera venu de promouvoir les jeunes candidats aux saints ordres, ah ! n'oubliez pas ce qu'écrivait saint Paul à Timothée : *N'impose précipitamment les mains à personne* (27), vous persuadant bien que, le plus souvent, tels seront ceux que vous admettrez au sacerdoce et tels seront aussi, dans la suite, les fidèles confiés à leur sollicitude. Ne regardez donc aucun intérêt particulier, de quelque nature qu'il soit ; mais ayez uniquement en vue Dieu, l'Eglise, le bonheur éternel des âmes, afin d'éviter comme nous en avertit l'apôtre, de participer *aux péchés d'autrui* (28).

D'ailleurs, que les nouveaux prêtres qui sortent du séminaire n'échappent pas pour cela aux sollicitudes de votre zèle. Pressez-les, Nous vous le recommandons, du plus profond de Notre âme, pressez-les souvent sur votre cœur qui doit brûler d'un feu céleste ; réchauffez-les, enflammez-les, afin qu'ils n'aspirent plus qu'à Dieu et à la conquête des âmes.

Quant à Nous, vénérables frères, Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle, qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ, science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semi-rationalisme, et contre laquelle l'apôtre avertissait déjà son cher Timothée de se prémunir lorsqu'il lui écrivait : *Garde le dépôt, évitant les nouveautés profanes dans le langage aussi bien que les objections d'une science fausse, dont les partisans avec toutes leurs promesses ont defailli dans la foi* (29).

(27) I. TIM., v. 22.

(28) IBID.

(29) I TIM., VI, et seq.

Ce n'est pas à dire que Nous ne jugeons ces jeunes prêtres dignes d'éloges, qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science, et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité et à réfuter plus victorieusement les calomnies des ennemis de la foi. Nous ne pouvons néanmoins le dissimuler et Nous le déclarons même très ouvertement, Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin.

Nécessité de l'enseignement religieux

C'est pour Notre cœur une grande tristesse et une continuelle douleur (30) de constater qu'on peut appliquer à nos jours cette plainte de Jérémie : *Les enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur rompre* (31). Il n'en manque pas, en effet, dans le clergé qui, cédant à des goûts personnels, dépensent leur activité en des choses d'une utilité plus apparente que réelle ; tandis que, moins nombreux peut-être, sont ceux qui, à l'exemple du Christ, prennent pour eux-mêmes les paroles du prophète : *L'Esprit du Seigneur m'a donné l'onction : il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance et la lumière aux aveugles* (32). Et pourtant, il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guides la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux.

Combien sont hostiles à Jésus-Christ, prennent en horreur l'Eglise et l'Évangile, bien plus par ignorance que par malice, et dont on pourrait dire : *Ils blasphèment tout ce qu'ils igno-*

(30) ROM., II.

(31) THESS. IV, 4.

(32) LUC IV, 18-19.

rent (33). Etat d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là même qui possèdent par ailleurs une instruction peu commune. De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi : car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent ; c'est bien plutôt l'ignorance, tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages. C'est pour cela que le Christ a donné aux apôtres ce précepte : *Allez et enseignez toutes les nations* (34).

L'esprit de mansuétude

Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère et serve à *former* en tous le *Christ*, rien n'est plus efficace que la charité ; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô vénérables frères, car le *Seigneur n'est pas dans la commotion* (35). En vain, espérerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertumes ; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'apôtre exhortant Timothée lui disait : *Accuse, supplie, reprends*, mais il ajoutait : en toute patience (36).

Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ Nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : " Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui gémissiez sous le fardeau, et je vous soulagerai (37)." Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et

(33) JUD., II, 10.

(34) MATTH., XXVIII, 19.

(35) III REG., XIV, 11.

(36) II TIM., LV, 2.

(37) MATTE., XI, 28.

du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître ! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux ! Son divin Cœur nous est admirablement dépeint par Isaïe dans ces termes : *Je poserai sur lui mon esprit ; il ne contestera point et n'élèvera point la voix ; jamais il n'achèvera le roseau à demi-brisé et n'éteindra la mèche encore fumante* (38) . . . Cette charité *patient*e et *bénigne* (39) devra aller au-devant de ceux-là même qui sont nos adversaires et nos persécuteurs. *Ils nous maudissent*, ainsi le proclamait saint Paul, *et nous bénissons : ils nous persécutent, et nous supportons ; ils nous blasphèment, et nous prions* (40). Peut-être, après tout, se montrent-ils pires qu'ils ne sont. Le contact avec les autres, les préjugés, l'influence des doctrines et des exemples, enfin le respect humain, conseiller funeste, les ont engagés dans le parti de l'impiété ; mais, au fond, leur volonté n'est pas aussi dépravée qu'ils se plaisent à le faire croire. Pourquoi n'espérerions-Nous pas que la flamme de la charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme et y fasse régner avec la lumière la paix de Dieu ? Plus d'une fois, le fruit de Notre travail se fera peut-être attendre ; mais la charité ne se lasse pas, persuadée que Dieu mesure ses récompenses, non pas aux résultats, mais à la bonne volonté.

Le devoir des associations entre catholiques

Cependant, vénérables frères, ce n'est nullement Notre pensée que, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous restiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain (41). Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans excep-

(38) Is., XLII, 1 et seq.

(39) Cor., XVI, 4.

(40) Cor., IV, 12 et seq.

(41) Eccl., XVII, 12,

tion, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes ; non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, mais toujours sous la direction et selon la volonté des évêques ; car le droit de commander, d'enseigner, de diriger, n'appartient dans l'Eglise à personne autre qu'à vous, *établis par l'Esprit saint pour régir l'Eglise de Dieu* (42).

S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui, depuis longtemps, a mérité l'approbation et les bénédictions de Nos Prédécesseurs. Nous, non plus, Nous n'hésitons pas à louer une si belle œuvre et Nous désirons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout, dans les villes comme dans les campagnes. Mais, en même temps, nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de dissertar avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action.

L'action, voilà ce que réclament les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi, ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre, donnés par tant de soldats du Christ, auront plus tôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions ; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour gage de vraie et solide félicité.

Heureux effets sociaux de l'observation de la loi divine

Certes, le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes

(42) Act., xx, 28.

entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien, vénérables frères, pour que Nous contemp lions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne croit pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels ; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement. Car, ces résultats une fois obtenus, les nobles et les riches sauront être justes et charitables à l'égard des petits, et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée ; les citoyens obéiront non plus à l'arbitraire, mais aux lois ; tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui gouvernent et dont le *pouvoir ne vient que de Dieu* (43).

Les revendications de l'Eglise

Il y a plus. Dès lors, il sera manifeste à tous, que l'Eglise, telle qu'elle fut instituée par Jésus-Christ, doit jouir d'une pleine et entière liberté et n'être soumise à aucune domination humaine ; et que Nous-même, en revendiquant cette liberté, non seulement nous sauvegardons les droits sacrés de la religion, mais pourvoyons aussi au bien commun et à la sécurité des peuples : *la piété est utile à tous* (44), et là où elle règne *le peuple est vraiment cassis* dans la plénitude de la paix (45).

Que Dieu, *riche en miséricorde* (46), hâte dans sa bonté cette renovation du genre humain en Jésus-Christ, puisque ce n'est l'œuvre *ni de celui qui veut, ni de celui qui court*, mais du Dieu des miséricordes (47). Et nous tous, vénérables frères, demandons-lui cette grâce *en esprit d'humilité* (48) par

(43) TOM., XIII, 1.

(44) I TIM., IV, 8.

(45) PS. XXXII, 18.

(46) EPHES., II, 4.

(47) ROM., IX, 16.

(48) DAN., III, 39.

une prière instante et continuelle, appuyée sur les mérites de Jésus-Christ, Recourons aussi à l'intercession très puissante de la divine Mère. Et pour l'obtenir plus largement, prenant occasion en ce jour où Nous vous adressons ces Lettres et qui a été institué pour solenniser le saint Rosaire, Nous confirmons toutes les ordonnances par lesquelles Notre prédécesseur a consacré le mois d'octobre à l'auguste Vierge et prescrit dans toutes les églises la récitation publique du Rosaire. Nous vous exhortons en outre à prendre aussi pour intercesseurs le très pur époux de Marie, patron de l'Eglise catholique, et les princes des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Pour que ces choses se réalisent selon Nos désirs et que tous vos travaux soient couronnés de succès, Nous implorons sur vous, en grande abondance, les dons de la grâce divine. Et comme témoignage de la charité dans laquelle Nous vous embrassons, vous et tous les fidèles, confiés à vos soins par la divine Providence, Nous vous accordons, en Dieu, de grand cœur, vénérables frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre de l'année 1903, de Notre pontificat la première.

PIE X, PAPE

LA JOURNÉE DU PAPE PIE X

LA *Difesa*, organe catholique de Venise, à l'existence de laquelle Pie X s'est tant intéressé durant son patriarcat à Venise, reçoit de M. Fornari, son correspondant au Vatican, des détails précis sur la vie quotidienne du Saint-Père.

Pie X est très matinal, — dit M. Fornari. Quand le valet de chambre, le jeune Sili, entre le matin, peu après 5 heures, dans la chambre du pape, celui-ci est déjà debout le plus souvent. Dès que Sa Sainteté est levée, elle récite le bréviaire.

A 6 heures, le pape dit la messe dans le petit oratoire, improvisé le lendemain de son élection. Cet oratoire est bientôt décrit : en face de la fenêtre, se dresse l'autel en bois ; au-dessus, appendu au mur, est un crucifix d'ivoire. Six candélabres en bronze entourent un modeste tabernacle en bois sculpté et doré. L'autel repose sur un tapis, qui va jusqu'à la moitié de la pièce ; un prie-Dieu et un fauteuil doré sont placés devant l'autel. Au plafond est suspendue une lampe en cristal de Venise, de la cristallerie de Murano.

La messe est généralement servie par le secrétaire particulier de Sa Sainteté ; après la messe, le pape se met sur le prie-Dieu pour assister à une messe d'action de grâces. Ensuite le Saint-Père prend son premier déjeuner consistant en une tasse de café au lait.

La matinée passe vite. Si la chaleur n'est pas excessive, Pie X descend au jardin où il aime faire une longue promenade à pied, pendant laquelle il fait la conversation avec le camérier secret participant et l'exempt de la garde-noble, qui sont de service ce jour-là.

Le Saint-Père ne manque jamais de se rendre à la grotte de Notre-Dame de Lourdes pour prier ; il l'a fait tout particulièrement ces jours-ci, voulant s'associer en esprit au pèlerinage des catholiques italiens au plus célèbre sanctuaire dédié à la Sainte Vierge en France.

La promenade de Pie X ne dure pas au-delà d'une heure. Dans son cabinet l'attend la correspondance du jour, toujours fort nombreuse et dont le pape s'occupe lui-même. Puis il reçoit les rapports des Sacrées Congrégations et prononce, sur toutes ces importantes questions si compliquées, son jugement éclairé.

Pie X ne peut pas souffrir la négligence, le défaut d'ordre, de régularité, d'exactitude. Eminemment consciencieux, il ne dédaigne pas les plus minitieux détails.

Ensuite vient le tour de Mgr Merry del Val, pro-secrétaire d'Etat, et le pape s'occupe alors des relations avec les gouvernements étrangers. Puis c'est le tour des audiences rotales, officielles et privées. Les cardinaux, les préfets des Sacrées Congrégations, les secrétaires et les fonctionnaires, ainsi que le majordome, ont des audiences à jour fixe. Ce qui fatigue surtout le pape, ce sont les audiences spéciales qu'il accorde avec une certaine largesse.

Pie X s'entretient avec tous, les questionne, les reconforte, les encourage et les bénit. L'affabilité du pape lui a gagné tous les cœurs. Ceux qui l'approchent en parlent comme d'un père.

Il suffit de se tenir quelques instants dans l'antichambre et d'observer ceux qui sortent d'une audience, spécialement lorsque c'est la première fois qu'ils l'obtiennent, pour constater quelle affection le pape inspire tout de suite. Tous ont le visage rayonnant de joie ; beaucoup même pleurent d'attendrissement.

Un vieux prélat de la haute Italie, sortant d'audience, s'arrêta comme d'usage, dans la salle dite des palefreniers, pour déposer le manteau violet conforme à l'étiquette. Pendant que le valet de chambre l'aidait, le prélat était ému à un tel point qu'il ne pouvait retenir ses larmes. Un peu inquiet, le serviteur lui demanda la cause d'une telle émotion. J'entendis le vénérable prélat répondre :

— Si tu pouvais avoir le bonheur de parler à Pie X, tu serais aussi ému que moi. C'est un saint, cet homme, c'est un saint !

Vers midi, le pape dîne. Le repas est très frugal. Ensuite il fait une courte sieste dans sa chambre à coucher, puis il reprend son bréviaire et ses occupations.

A 6 heures du soir, accompagné de l'abbé Pescini (jeune prêtre vénitien), de Mgr Bisleti, maître de chambre, de Sili, le pape se promène dans les loges du troisième étage, dans les galeries des cartes géographiques. Ordinairement, le pape y est attendu par des groupes de fidèles, venus pour baiser le pied du Souverain-Pontife.

Il y trouve une vingtaine de personnes, hommes, femmes, et enfants. Il s'entretient quelques instants avec tous, étonnant les personnes présentes, non seulement par la merveilleuse connaissance des faits, même les moins importants, dont le pape se montre au courant ; mais aussi par la suprême complaisance et l'amabilité toute paternelle avec lesquelles il accueille les visiteurs.

Ensuite Pie X reste seul avec son secrétaire et se promène à travers les galeries, dont l'accès est alors gardé par un gendarme pontifical. Durant cette promenade, le pape reprend sa liberté entière et en se promenant il évoque fréquemment les souvenirs de Venise.

On s'arrête tantôt pour regarder les peintures et décors, tantôt pour jeter un regard sur Rome et les collines albanaises et tusculanes, qui de cette hauteur du Vatican présentent un aspect merveilleux.

La promenade terminée, le pape rentre pour travailler jusqu'à 9 heures. Ensuite il prend son repas du soir, et termine la lecture de son bréviaire ; quelques fois il lit encore un journal quelconque, puis se couche, mais jamais plus tard que 10.30 heures.

AUTEL DIT " DES MORTS "

SOUS ce titre, j'ai donné l'an dernier, dans cette revue (1), un essai d'interprétation d'indult permettant une messe basse de *Requiem* dans le mois de novembre. Diverses questions et difficultés qui m'ont été alors présentées me portent à parler de nouveau de cet indult. Pour celui qui n'aura pas le courage ou la facilité de relire l'article, je dirai que je n'ai aucune affirmation à retirer ; je n'ai qu'à compléter certains éclaircissements. Voici d'abord les conclusions qui ont été tirées : 1o cet indult accorde la célébration d'une messe chantée ou privée de *Requiem* (*missam etiam privatam*) et une seule par église ; 2o il est local (*in ecclesiis*) et ne concerne que les églises et chapelles absolument publiques, à l'exclusion des chapelles semi-publiques ; 3o cette messe n'a lieu que dans les doubles (*in duplicibus*) mineurs, les dimanches exceptés ; 4o cette messe n'est demandée et accordée qu'à cause de l'exercice habituel en faveur des âmes du purgatoire et y doit être moralement unie.

Reprenons ces assertions pour y joindre de nouvelles remarques.

1o On ne peut dire ou chanter cette messe qu'une fois par jour dans la même église. Mais il se présente, dans la ville de Montréal, des églises paroissiales où le grand nombre de fidèles qui assistent aux diverses messes, a porté l'autorité à faire cet exercice des morts à chacune ou du moins aux principales de ces messes. On demande si dans ce cas, l'on peut user du privilège de la messe de *Requiem* à chacune de ces messes. — Comme il s'agit d'une église beaucoup trop petite pour contenir la population et que plusieurs messes y jouent le rôle de messes principales, je crois qu'on peut profiter autant

(1) Numéro du 15 novembre 1902.

de fois de l'indult et dire cette messe, chaque fois qu'on aura une bonne raison de répéter l'exercice en faveur des défunts. Agir autrement serait privé une partie notable de la population des avantages de cet exercice ou de la messe. Ce serait une perte considérable pour les âmes du purgatoire.

2o Cette messe n'est permise que dans les églises et chapelles publiques. — On demande si l'on ne peut la dire dans la sacristie. Oui, l'affirmation n'est destinée qu'à exclure les chapelles semi-publiques de communauté. Dans la plupart des cas d'ailleurs, l'autel de la sacristie est situé dans l'église, à l'intérieur des murailles, l'assistance seule se trouve dans la sacristie qui est chauffée, tandis que l'église ne l'est pas. Mais quand même l'autel d'hiver ne serait pas adossé au maître-autel de l'église mais placé dans la sacristie, dès lors que les évêques au pays permettent de faire sur semaine certains offices dans la sacristie (2), ces sacristies sont par là en partie substituées à l'église elle-même et l'on peut y profiter d'indults qui se rapportent au culte fait dans l'église. C'est ainsi que l'on fait généralement usage, à la sacristie, comme à l'église, de l'indult qui nous permet de chanter des grand'messes de *Requiem* trois jours par semaine. Il doit en être ainsi de cette messe basse dans le mois de novembre. D'ailleurs, les détails donnés en dernier lieu, à la suite de l'interprétation de l'indult, l'an dernier, l'indiquaient suffisamment.

3o Cette messe ne peut avoir lieu que les jours où le rite est double mineur, en-dehors des dimanches. Il n'y a rien à ajouter sur ce point.

4o Il faut union morale entre l'exercice des morts et la messe permise par l'indult. — Quelques curés, dont le village est très restreint et l'assistance à la messe sur semaine trop rare, ont transporté cet exercice à la soirée, à la suite des classes. De cette manière presque tous les enfants de l'école du village assistent à cet exercice et augmentent l'assistance. Peut-on dans ce cas encore dire le matin la messe de *Requiem*. Non, par défaut d'union morale. Il n'y a plus alors de raison de dire cette messe ; les motifs qui l'ont fait demander et obtenir n'existant plus, l'usage de l'indult cesse de lui-même.

J. S.

(2) Il est évident que la question suppose une sacristie qui forme un édifice isolé de l'église quoique adjoint, ayant sa porte spéciale qui permet d'y pénétrer sans passer par l'église.